

GARANTIES COUVERTURES ISOTHERMES ET ENROULEURS



ENERGYGUARD · SOLGUARD · SUNDOWN · MIDNIGHT · EXTRASUN · ISODEL



Couvertures bulles 500 microns technologie "GeoBubble" garanties six saisons d'été avec un dégressif de 15%.

Couvertures bulles 400 microns garanties deux saisons d'été avec un dégressif de 50 %.

Couvertures Isodel garanties un an dans les conditions normales d'utilisation (température < 30°). L'usure contre les margelles ou sur plage n'entre pas dans le cadre de la garantie.



BLEUE CRISTAL · BLEUE BLEUE · BLEUE NOIRE · BLEUE ARGENT



Couvertures bulles 500 microns garanties 5 saisons d'été avec un dégressif de 20%.

Couvertures bulles 400 microns garanties deux saisons d'été avec un dégressif de 50 %.

ENERGYGUARD · SOLGUARD · SUNDOWN · MIDNIGHT · EXTRASUN · BLEUE CRISTAL · BLEUE BLEUE · BLEUE NOIRE · BLEUE ARGENT · ISODEL

Ces couvertures doivent être protégées par une bâche de protection lorsqu'elles ne sont pas sur la piscine. Ces couvertures doivent être mises hors gel pendant l'hivernage. L'usure contre les margelles ou sur la plage n'entre pas dans le cadre de la garantie. Stabilité dimensionnelle : 1 %. Ne pas laisser la couverture à bulles lors de traitement de choc (48 h). Rincer la couverture à l'eau claire 2 à 3 fois par saison. Avant hivernage, rincer abondamment et laisser sécher. Traitement des eaux couvertures à bulles : Conformément à la législation en vigueur (décret n° 81324 du 7.4.81), l'eau des piscines traitées au chlore devra respecter les valeurs suivantes : pH entre 6.9 et 7.7 chlore libre actif entre 0.4 et 1.4 mg.l - chlore combiné maxi 0.6 mg.l - TH et TAC entre 10 et 30°. Traitement des eaux couverture mousse: Conformément à la législation en vigueur (décret n° 81324 du 7.4.81), l'eau des piscines traitées au chlore devra respecter les valeurs suivantes : pH entre 6.9 et 7.7 chlore libre actif entre 0.4 et 1.4 mg.l - chlore combiné maxi 0.6 mg.l - TH et TAC entre 10 et 30°. Ne jamais utiliser de couverture Isodel pour un bassin à débordement en extérieur à cause de la prise au vent.



DELINOX · MURAL · A SCHELLER · ORION · VEGA · JUPITER · NEPTUNE



DEL garantit ses enrouleurs 3 ans, à l'exception de la partie électrique 2 ans (coffret et moteur).



BORNE · T-PRESTO 126 · T-BASIC 95



CLASS garantit l'enrouleur Borne 95 3 ans, à l'exception de la partie électrique 2 ans (coffret et moteur).

Les enrouleurs T-Presto 126 et T-Basic 95 sont garantis 1 an.

DELINOX · MURAL · A SCHELLER · ORION · VEGA · JUPITER · NEPTUNE · BORNE · T-PRESTO 126 · T-BASIC 95

La garantie couvre en général tous défauts ou vices de fabrication. Elle ne prend effet que si le revendeur ou l'installateur en avise notre société et nous retourne les pièces défectueuses pour examen.

La garantie est limitée au remplacement des pièces défectueuses (dans les conditions normales d'utilisation), la main d'œuvre nécessaire à la remise en état (démontage et remontage) étant à la charge de l'installateur.

Notre responsabilité ne peut être engagée dans les cas d'accidents corporels, de dommages matériels ou de manque à gagner (pénalités). Aucune indemnisation ne peut être prétendue pour quelque cause que ce soit.

La garantie est limitée en fonction des utilisations : bulles et Isodel en fonction des dimensions spécifiées dans notre catalogue ou fiche produit.

Sont exclus de la garantie : • Détériorations dues au transport. • Montage ou installation défectueux ou non conforme à notre notice. • Modifications apportées sur le matériel sans le consentement du constructeur. • Erreur de raccordement ou de tension. • Usure moteur et coffret dues au non-respect des règles de câblage. • Corrosion.

Connectez-vous sur www.my-del.fr garantie pour enregistrer la garantie de votre produit DEL ou CLASS dans le mois suivant sa pose.